

Description

L'exploitant ou l'exploitante de station d'épuration sont responsables du bon fonctionnement d'une station d'épuration (STEP). Ils doivent s'assurer que les lois concernant les eaux usées sont respectées, vérifier que les déchets (boues, eau) sont conformes aux normes définies par les autorités et qu'ils ne présentent aucun danger ni pour la nature ni pour l'être humain.

Leurs principales activités consistent à :

Exploitation

- surveiller l'état des conduites et des réseaux d'acheminement des eaux usées;
- analyser les eaux et les boues;
- utiliser les procédés physiques (bassin de décantation, activation, brassage, infiltration-percolation), biologiques (purification par des plantes comme les roseaux, les bambous, lombrifiltre, lit bactérien) ou chimiques (adjonction d'agents coagulants, chaux, sels de fer ou d'alumine) les plus adéquats dans le traitement des matières;
- contrôler le matériel, les produits chimiques utilisés (réactifs, par exemple) et le transport des déchets;
- participer aux travaux de maintenance et de nettoyage des installations;
- se tenir au courant des nouvelles prescriptions en matière de protection des eaux, de l'environnement et de la nature;
- s'adapter aux nouveaux outils et produits utiles aux traitements des boues et des déchets;

Bureau technique et direction

- élaborer et tester les procédés en vigueur dans l'entreprise;
- établir une documentation accessible aux employés;
- sensibiliser les autorités à l'augmentation des eaux usées industrielles, urbaines ou rurales, les avertir lors d'accidents;
- fixer les compétences nécessaires aux employés de la station.

Environnement de travail

Les lieux où exercent les exploitants ou les exploitantes de station d'épuration sont parfois nauséabonds (bien que des progrès aient été faits en la matière). Ces professionnels traitent des déchets pour les rendre utiles ou moins nuisibles; ils utilisent donc des produits chimiques plus ou moins dangereux. Ils sont amenés à travailler tous les jours et à assurer des services de piquet pour faire face aux incidents et accidents. Ils collaborent avec d'autres exploitants de station d'épuration, avec des professionnels de l'ingénierie, du laboratoire ou de la mécanique. Selon leur fonction, ils effectuent également des tâches administratives.

Formation

La formation d'exploitant ou d'exploitante de station d'épuration s'acquiert en emploi et est gérée par l'Association suisse des professionnels de la protection des eaux (VSA).

Lieux

- Jongny, Martigny, Payerne,

Durée

- 9 semaines sur 2 ans

Conditions d'admission à l'examen

- CFC d'un métier technique ou équivalent et 3 ans de pratique professionnelle dans une station d'épuration;
- autre profil et 6 ans de pratique professionnelle dans une station d'épuration.

Titre obtenu

- Brevet fédéral d'exploitant ou d'exploitante de station d'épuration.

Contenu (branches d'examen)

- cycle de l'eau et écologie des eaux, bases légales, hygiène et sécurité, conduite de personnel;
- chimie et laboratoire;
- collecte et transport des eaux usées;
- traitement des eaux usées;
- traitement et élimination des boues;
- procédés complémentaires (laboratoire, valorisation du gaz, traitement de l'air vicié, administration et exploitation, entretien des installations).

Remarque: il ne faut pas confondre exploitants de station d'épuration avec brevet fédéral et titulaires du certificat FES (formation courte 3 semaines).

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Autorité
- Sens technique
- Esprit méthodique
- Ordre et propreté
- Aptitude à diriger et gérer une équipe
- Capacité à supporter les mauvaises odeurs
- Disponibilité

Perspectives professionnelles

Les exploitants de station d'épuration participent à la gestion de structures plus ou moins grandes. Les stations d'épuration les plus connues sont communales ou régionales, mais certaines industries ont leurs propres services de traitement et de recyclage des eaux usées.

Dans les grandes stations, les exploitants peuvent devenir responsable d'un secteur particulier ou envisager de devenir directeur-trice, en développant des qualités de manager et de leadership.

Perfectionnement

Les exploitants de station d'épuration peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours dans le domaine du laboratoire, de la protection de la nature et du respect des normes légales;
- formations continues ciblées dans l'entretien et le nettoyage des canalisations, le traitement des installations d'épuration, l'utilisation de caméras vidéo pour canalisations, etc.;
- etc.

Pour plus de détails, consulter: www.orientation.ch/perfectionnement

Professions voisines

- Chimiste / Ingénieur chimiste UNI/EPF/Chimiste / Ingénieure chimiste UNI/EPF
- Fontainier BF/Fontainière BF
- Ingénieur HES en chimie/Ingénieure HES en chimie
- Laborantin CFC/Laborantine CFC
- Spécialiste en protection de l'environnement/Specialiste en protection de l'environnement
- Technologue en assainissement CFC/Technologue en assainissement CFC

Adresses

Association suisse des professionnels de la protection des eaux (VSA)
Europastrasse 3
8152 Glattbrugg
Tél.: 043 343 70 70
<http://www.vsa.ch>

Groupe romand pour la formation des exploitants de station d'épuration (FES)
Rue des Petites Berges 1
1530 Payerne
Tél.: 026 660 26 44
<http://www.info-fes.ch>